

EHPAD FONDATION BROTHIER



Etablissement d'Hébergement Pour
Personnes Agées Dépendantes

BILAN D'ACTIVITÉ 2022



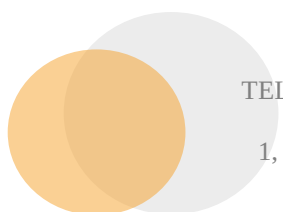
TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr





SOMMAIRE

1.	<i>Crise sanitaire SRAS Cov-2</i>	2
2.	<i>L'activité de l'établissement en 2022</i>	3
3.	<i>Les projets de 2022</i>	6
3.1.	Appel à projet « Plan d'aide à l'investissement du quotidien en EHPAD »	6
3.2.	AAP Prévention de la Perte d'autonomie – Risque de dénutrition	6
3.4.	Appel à projet Qualité de vie au Travail	9
3.6.	Prestation de blanchisserie	11
4.	<i>Accompagnement des résidents</i>	16
4.1.	Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)	16
4.2.	L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER	17
4.3.	Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER	20
5.	<i>Les temps forts de l'animation</i>	24
6.	<i>Tableau de bord de la performance - ANAP 2022</i>	37
7.	<i>L'administration de l'établissement</i>	41
	ABBREVIATIONS	47



1. Crise sanitaire SRAS Cov-2

Campagne de vaccination

En début d'année 2022, de nouvelles règles ont été transmises par l'Etat sur les mesures de gestions dans le cadre de la crise COVID.

Une nouvelle campagne de vaccination a été réalisée pour que les résidents puissent bénéficier d'une 3ème dose vaccinale. Les proches des résidents ont été invités à présenter un pass sanitaire intégrant la 3ème dose au 15 janvier 2022 pour les personnes âgées de 18 ans et plus.



Grâce au rappel vaccinal, j'améliore ma protection face au Covid-19

Depuis le 1er septembre 2021, il est possible de recevoir une dose de rappel de vaccin contre le Covid-19. Si vous faites partie des publics concernés, il est temps de faire votre rappel.

POURQUOI UNE DOSE DE RAPPEL ?

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. Pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19, une dose de rappel est donc nécessaire.

QUI EST CONCERNÉ ?

La dose de rappel concerne toutes les personnes ayant un schéma vaccinal initial complet :

- de 18 ans et plus,
- de 12 à 17 ans inclus à risque de forme grave.

QUAND FAIRE LA DOSE DE RAPPEL ?

La dose de rappel doit être faite dès 3 mois après la dernière dose du schéma initial, ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination. Pour les personnes immunodéprimées, un avis médical est recommandé.



Depuis le 16 octobre 2021, tous les professionnels doivent présenter le justificatif d'un schéma vaccinal complet. Au 30 janvier 2022, ce schéma vaccinal complet devrait inclure la dose de rappel.

Pour les résidents qui le souhaitaient, la vaccination de rappel a lieu de 30 janvier 2022.

Campagne de dépistage

Le 21/01/2022
l'établissement a

dépisté les deux premiers résidents positifs au COVID-19.

Le 22/01/2022 Newsletter à l'attention des familles.



Campagne de dépistage



Campagne de dépistage

15 février 2022

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, des mesures ont été mises en place afin de protéger vos proches. Campagne de dépistage Conformément aux recommandations gouvernementales suite à la détection de résidents positifs au COVID-19, une campagne de dépistage est initiée à compter...

[Lire la suite...](#)



Newsletter transmise le 06.01.2022

Ce qui a changé en janvier 2022 :

- La dose de rappel est très fortement recommandée pour les résidents ;
- Au 30 janvier 2022, le schéma vaccinal complet doit inclure la dose de rappel pour les professionnels.
- Les conditions de visites et de sorties sont inchangées, mais la préconisation de procéder à des dépistages réguliers et préventifs est renforcée.
- Les cas contact de personnes testées positives et atteintes ou suspectée d'être atteinte du variant Omicron doivent s'isoler pendant 7 jours après le contact à risque, qu'elles soient vaccinées ou non.

2. L'activité de l'établissement en 2022

Population au 31 décembre 2022

- 79 personnes ont été accueillies en hébergement permanent,
- 2 séjours temporaires,

- 52 résidents permanents,
- 2 résidents temporaires,
- 8 résidents en secteur protégé,
- 9 places en accueil de jour

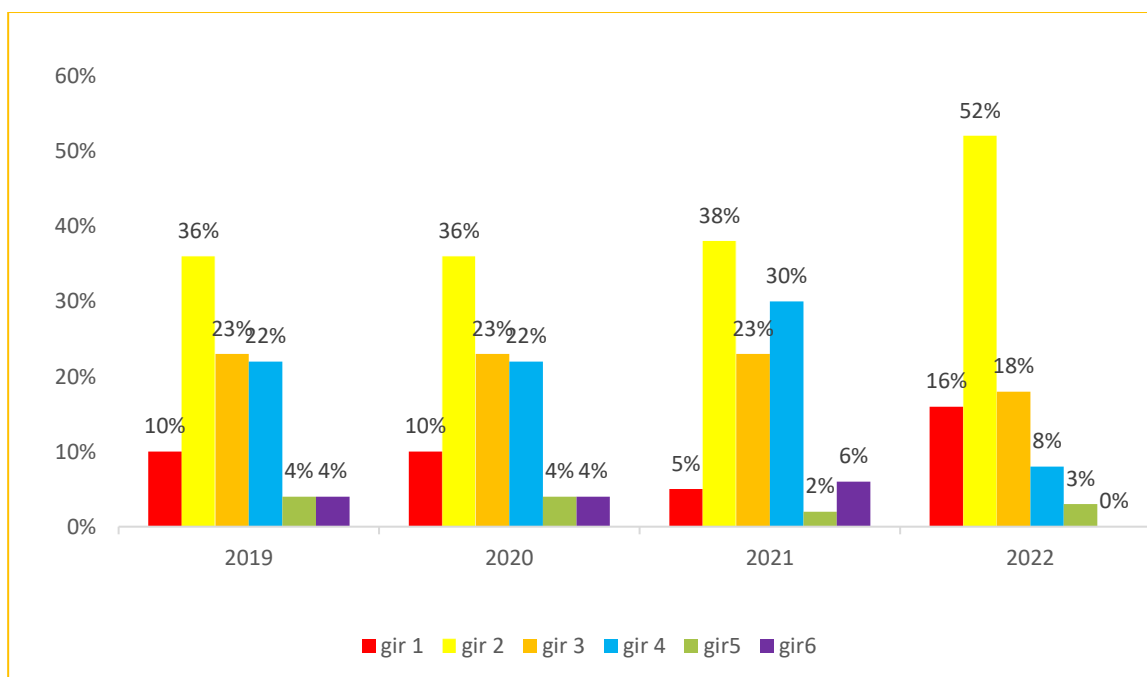
Les résidents

Au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022
Présents en accueil permanent	60	61	59	60	60
Admissions hors séjour temporaire	20	16	16	23	19
Bénéficiaires de l'aide-sociale	20	20	24	24	24

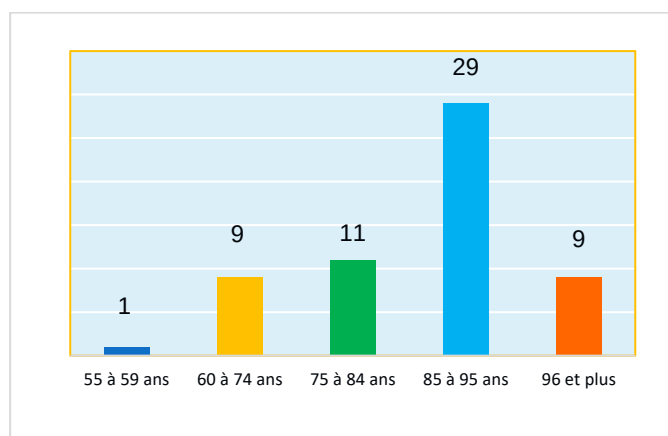
Gir Moyen Pondéré 2022

Répartition des résidents par GIR

748



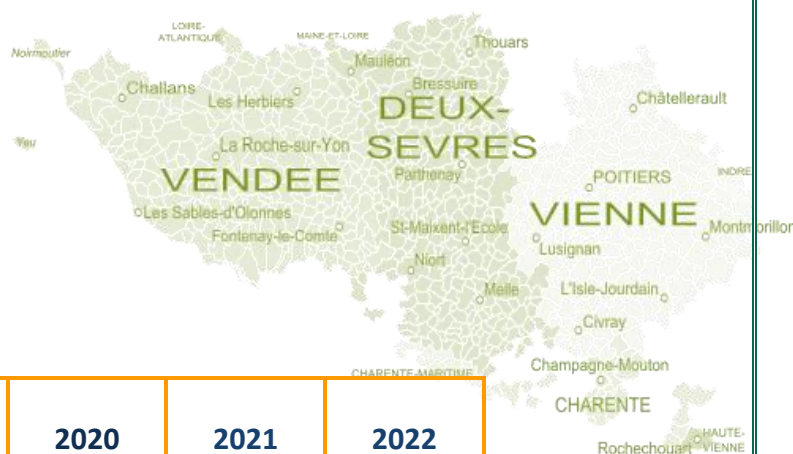
Répartition par âge



Moyenne d'âge et durée moyenne de séjour

Age moyen	2020	2021	2022
● d'entrée	86 ans et 6 mois	87 ans et 6 mois	85 ans
● de sortie	88 ans et 5 mois	90 ans et 5 mois	90 ans
● des présents	85 ans et 5 mois	78 ans et 6 mois	82 ans
Durée moyenne des séjours permanents	3 ans et 5 mois	4 ans et 7 mois	4 ans et 1 mois
Durée moyenne des séjours temporaires	29 jours	38 jours	36 jours

Provenance géographique des résidents



Hébergés permanents et temporaires	2018	2019	2020	2021	2022
Deux-sèvres	44	52	55	57	43
Vienne	17	14	14	15	13
Charente-Maritime	6	7	5	3	0
Charente	3	1	0	1	2
Gard	1	1	1	2	1
Loire-Atlantique	1	1	1	1	1
Yvelines	1	1		1	
Essone	1	1	1	1	1
Indre				1	1

Activité 2022

Les 21 827 journées réalisées en 2022 se décomposent ainsi :

- 428 en hébergement temporaire,
- 21 399 en hébergement permanent.

	2018	2019	2020	2021	2022
Journées d'hébergement permanent	21 561	21 978	21 840	21 203	21 399
Jours d'hébergement temporaire	434	224	517	542	428
Journées d'accueil de jour	508	600	148	180	409

Les intégrations

	2019	2020	2021	2022
Séjours temporaires devenus permanents	8	16	11	3
Séjours temporaires de personnes de l'accueil de jour	0	1	0	0
Séjour permanent de personnes de l'accueil de jour	0	1	1	1

Mouvements annuels 2022

Type de sortie	2019	2020	2021	2022
Changement d'EHPAD	1	1	0	0
Retour au domicile	2	0	1	9
Décès	15	19	22	24
Total	16	20	23	33



Les sorties

Les sorties	2018	2019	2020	2021	2022
● décès à l'EHPAD	9	12	16	19	22
● décès à l'hôpital	6	3	3	3	2
● jours d'absence	185	319	319	141	280
● jours de vacances	16	45	36	30	

3. Les projets de 2022

3.1. Appel à projet « Plan d'aide à l'investissement du quotidien en EHPAD »

Acquisition de 2 lave-bassins

Dans le cadre d'un appel à projet, « Plan d'aide à l'investissement du quotidien en EHPAD » l'établissement a obtenu le financement de 2 lave-bassins par l'intermédiaire de la CNSA.



Financement obtenu : 17 000€



3.2. AAP Prévention de la Perte d'autonomie – Risque de dénutrition

Le contexte

Selon la HAS, la malnutrition protéino-énergétique des personnes accompagnées en EHPAD concerne environ 38% des résidents. Les problèmes nutritionnels sont au premier plan en raison de l'âge, des handicaps alimentaires, des nombreuses pathologies présentes et du nombre de médicaments ingérés, évalué

à une moyenne de 8 médicaments journaliers par personne (DREES 2011). Dans ce cadre, optimiser la prise en soin nutritionnelle grâce à la réalisation d'ateliers collectifs ayant pour objectif de redonner plaisir à manger en jouant sur les saveurs et les textures est fondamentale. Cela passe inéluctablement aussi par la sensibilisation des cuisiniers à la création de bouchées enrichies.

En EHPAD, les temps de repas s'avèrent être des moments cruciaux puisqu'ils jouent un rôle majeur de partage, de plaisir, ou encore de sociabilisation. Au quotidien, la prise en soin des résidents induit la nécessité de proposer un accompagnement individualisé, dans des environnements ou domaines parfois difficiles car pensés collectivement. Le

Rappel des objectifs visant la prévention de la dénutrition

- Redonner le plaisir de manger aux personnes âgées en perte d'autonomie tout en les plaçant au cœur de la démarche
- Développer les perceptions sensorielles pour redonner de l'appétit
- Poursuivre la sensibilisation des professionnels sur le bien manger en considérant la place des résidents et l'environnement
- Développer le lien social et la convivialité en intégrant des personnes âgées du domicile, et en mettant en place des collaborations externes (ex : visite d'Huvelin)



temps de repas en fait partie, puisqu'il constitue une prestation collective, nécessitant une individualisation scrupuleuse.

En parallèle, nous souhaitons également offrir la possibilité aux résidents de participer davantage à la préparation de certains repas. Les objectifs y sont ici multiples : travail de mémoire sur les recettes d'antan, sur les envies et le plaisir de manger, sur les perceptions sensorielles, mais également sur l'importance de la place du résident dans la société (« utilité sociale »). Des ateliers inter-EHPAD sont également prévus. Ces ateliers concerneront autant les unités de vie « classiques » que les secteurs adaptés accueillant des personnes âgées ayant des maladies neuro-dégénératives.



Objectifs spécifiques de l'action

- Redonner du plaisir de manger / boire, à partir des envies et des souvenirs de recettes d'antan
- Développer les perceptions sensorielles (goût, odorat, toucher) à travers la création de recettes
- Maintenir / renforcer le lien social à travers la réalisation d'ateliers culinaires partagés (familles – personnel – autres EHPAD)
- Former / accompagner les équipes cuisines à l'élaboration de recettes adaptées (bouchées enrichies ou préhensibles)



- Repenser notre vision des adaptations à apporter en fonction de la dénutrition des résidents.

Public visé par l'action

- Personnes âgées : 45 personnes âgées * 10 EHPADs soit 450 résidents par an.

- Professionnels des établissements : Ensemble des acteurs des EHPAD (direction et cadres, équipe soignante, animation, restauration, ergothérapeute et médecin) investi dans une démarche de prévention de la dénutrition
- Sur 15 semaines : changement des effectifs toutes les 15 semaines
- En fonction des établissements : un groupe de 5 à 7 personnes en Unité de Vie Protégée (UVP) ; ou en l'absence d'UVP, auprès des résidents présentant un syndrome démentiel avancé (MAMA) associé à des troubles cognitifs importants
- Un groupe de 8 à 10 personnes en secteur classique

3.3. AAP Mise en place d'ateliers physiques adaptés

Ateliers d'activités physiques adaptées

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention de l'organisme SIEL BLEU pour une année.

Les intervenants SIEL BLEU interviennent une journée par semaine. Le projet est réalisé en partenariat avec le GCSMS Pays Mellois.

L'objectif de ce projet est de proposer aux résidents des ateliers (en groupe ou en individuel) d'activités physiques adaptées.



Gym autour de la table

Pour les personnes en grande dépendance

Activité collective

Aujourd'hui, entre 47% et 55% des personnes âgées résidant dans des structures d'accueil sont de grands dépendants. En réponse à cette statistique qui ne cesse de s'accroître, Siel Bleu propose l'activité Gym autour de la table.

Pendant de l'activité « Gym sur chaise » destinée aux personnes moins dépendantes, cette activité s'adresse à un public de personnes GIR2 ou GIR3. Elle est destinée à limiter l'alitement, à poursuivre la stimulation cognitive et physique pour contrer le degré de dépendance installée, dans la finalité de maintenir l'ensemble des capacités résiduelles. Elle se déroule autour d'une table pour faciliter l'accessibilité aux différents exercices et diminuer la fatigabilité des participants.



Objectifs

- Impacter sur la santé globale des bénéficiaires, tant mentale que physique
- Lutter contre la sédentarité des plus dépendants
- Stimuler l'ensemble des capacités résiduelles des participants
- Lutter contre l'isolement, créer du lien par une activité de groupe
- Proposer des actions pour un public peu sollicité physiquement et cognitivement

Thèmes généraux abordés

- Prise d'information générale (sur soi, les autres, son environnement)
- Mobilisation musculaire adaptée
- Souplesse générale du haut du corps
- Motricité fine
- Adresse / Réflexion

Publics concernés

Les personnes concernées par cette activité sont celles, qui par leur situation de grande dépendance, GIR 2 – GIR 3, ne peuvent être intégrées dans nos actions de « Gym sur chaise ».

3.4. Appel à projet Qualité de vie au Travail

La Qualité de Vie au Travail (QVT)

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS d'un projet en lien avec la QVT. Ce projet est déployé dans le cadre du GCSMS Pays Mellois.

Il s'agit de réaliser un état des lieux et de mettre en œuvre des actions pour améliorer la QVT des professionnels au sein de l'établissement (communication, management, structuration de projets).

Parallèlement, une équipe mobile QVT (EMQVT) composée de professionnels de l'ensemble des établissements sera constituée à l'issue du projet. L'EMQVT interviendra sur des problématiques QVT au sein des établissements.

Le projet a débuté fin 2022 et se poursuivra sur 3 années.



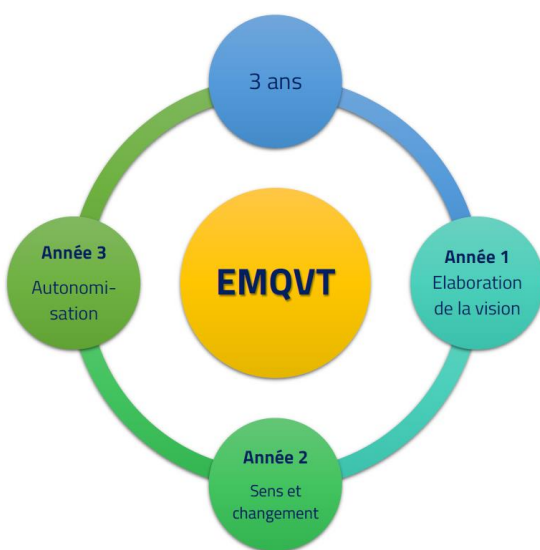
Mon EHPAD s'engage pour la QVCT* de TOUS

- Une organisation qui **évolue** pour le bien-être collectif
- Une équipe externe qui **renforce** les compétences existantes
- Un accompagnement qui **soutient** le sens au travail des équipes

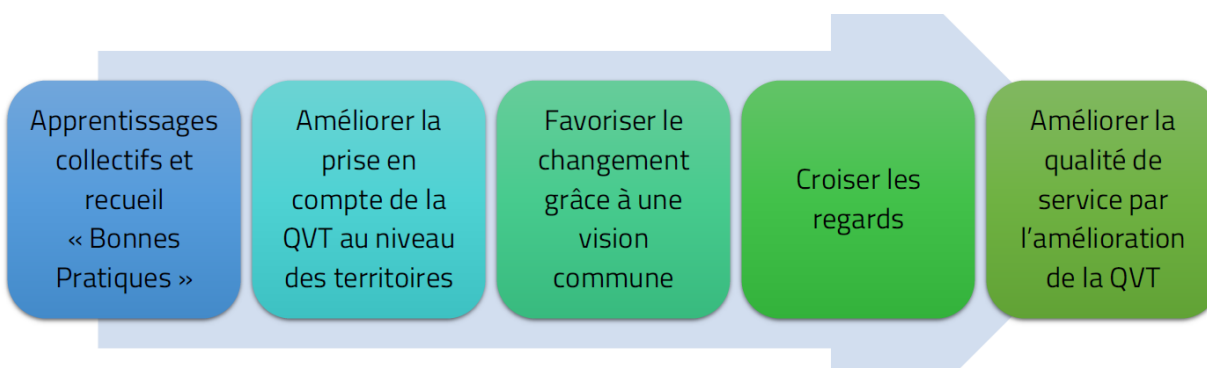
Une équipe de 11 structures se lance dans l'aventure...

Notre EHPAD bénéficie d'un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour amorcer ce travail de 3 ans autour de la "Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)".

Ce projet, porté par le GCSMS du Pays Mellois Sud Deux-Sèvres, en partenariat avec les prestataires ReSanté-Vous et SVP travail & organisation, rassemble 11 structures : la Fondation Héloïse Dupont (Beauvoir sur Nord), le SPAGAD du Mellois (Lezay), l'EHPAD Emilien Bouin (Chauray), l'EHPAD Les Quatre Saisons (Chef Boutonne), l'EHPAD La Croix d'Hervault (Pamproux), la Fondation Dussoull (Lezay), l'EHPAD Les Rives de Sèvre (La Crèche), la Fondation Brothier (Limalonges), l'EHPAD Le Petit Logis (Prahecq), l'EHPAD Les Chanterelles (Celles sur Belle) et l'EHPAD Les Babelottes (Mougon).



Les organismes intervenant sur le projet sont Resanté-vous et SVP TO



3.5. Appels à projet 2023 : « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD »

- L'établissement a obtenu le financement de projets dans le cadre d'appels à projet « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD ». Ces projets seront déployés ou poursuivis en 2023.



Poursuite des ateliers d'activités physiques adaptées

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention de l'organisme SIEL BLEU pour une année.

Les intervenants SIEL BLEU animent une journée par semaine. Le projet est réalisé en partenariat avec le GCSMS Pays Mellois.

L'objectif de ce projet est de proposer aux résidents des ateliers (en groupe ou en individuel) d'activités physiques adaptées.

Intervention d'une diététicienne : Madame Fanny LEREDDE

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention d'une diététicienne pour une année. Celle-ci sera présente 2 demi-journées par mois au sein de l'établissement.

Le projet est réalisé en partenariat avec le GCSMS Pays Mellois.

L'objectif de ce projet est : Former et accompagner les équipes (soins, restauration, hôtellerie) : suivi nutritionnel, plans alimentaires, travail sur textures et enrichissements, présentation des plats.



Prévention de la santé bucco-dentaire

L'établissement a obtenu le financement par l'ARS pour l'intervention de l'organisme UFSBD pour une année.

Il s'agit d'un accompagnement de l'établissement au diagnostic et à la mise en place de protocoles en lien avec des chirurgiens-dentistes de l'UFSBD au travers d'une application sur smartphone.

3.6. Prestation de blanchisserie

Présentation du service de blanchisserie de Civray

L'établissement bénéficie d'une prestation de service de la blanchisserie de l'EHPAD « Les Capucines » de Civray. L'équipe s'engage à assurer une prestation de qualité dans le traitement du linge de la structure.



Les différentes missions

L'activité de la blanchisserie concerne le traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Civray, du linge plat c'est-à-dire les draps, les serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants... mis à disposition des résidents pour les deux établissements et des tenues professionnelles des salariés de Civray.

Depuis 2020, le linge plat de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges est traité par l'EHPAD de Civray.

L'organisation du service

Le service de blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi de 6h30 à 18h toute l'année jours fériés compris. Trois professionnelles sont présentes tous les jours d'ouverture de l'année. Un agent supplémentaire intervient le jeudi pour permettre la distribution du linge des résidents dans leurs chambres.

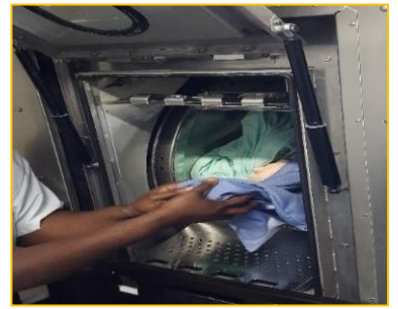
Le circuit du linge dans l'établissement de la chambre du résident jusqu'à son armoire est assuré par un personnel formé à la gestion des risques de contamination.

L'ensemble des déplacements sont analysés afin de respecter une marche en avant indispensable pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités.

Les professionnels du service de Blanchisserie



Utilisation de matériel professionnel permettant la prévention des contaminations microbiologiques



Le service est équipé du matériel adapté destiné à assurer la prestation dans les meilleures conditions. Deux machines à laver aseptiques et deux machines à laver classiques (deux de 24kgs et deux de 9 kgs), deux séchoirs, une calandreuse, une table à repasser et deux tables de pliage.

Les machines à laver aseptiques ou barrières à cuve suspendue ont pour objectif de prévenir les contaminations microbiologiques pendant le processus de lavage, tout en alliant performances, robustesse et économies d'énergie. Elles sont spécialement conçues pour le secteur de la santé.

L'établissement utilise des équipements permettant de répondre aux exigences et normes de qualité (méthode RABC).

Suite à l'incendie du site de Pouzauges en août 2022, le prestataire Kalyghe a été dans l'incapacité d'assurer la prestation d'entretien des tenues professionnelles des agents de Limalonges.

Le service de Blanchisserie de Civray a été réactif lors de la mise en place d'une prestation en urgence pour assurer l'entretien des tenues professionnelles de Limalonges

Depuis le 1^{er} janvier 2023 le marquage et le traitement du linge résident par l'établissement est réalisé sans facturation de la prestation.

L'entretien du linge peut être également assuré par la famille.

Lors des épisodes de Covid-19, le Service de Blanchisserie assure le traitement du linge des personnes Covid + afin de ne pas favoriser la dissémination du virus

L'entretien du linge est collectif, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation



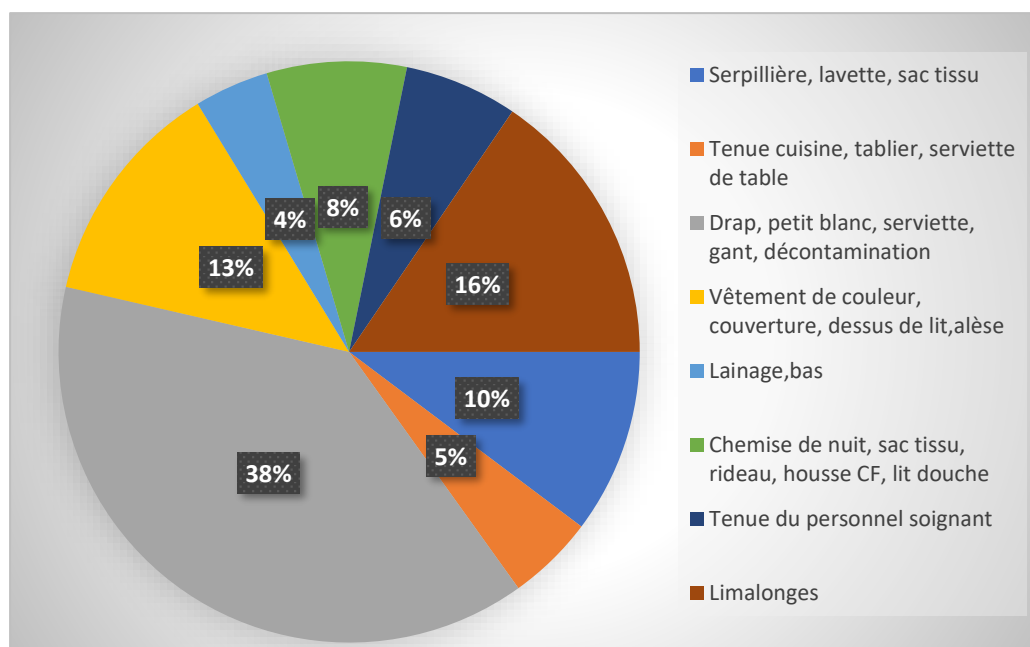
Vue du linge en sortie de séchoir

La blanchisserie en chiffres

Poids des articles lavés en Kg	TOTAL en kg		
Désignation des articles lavés	2020	2021	2022
Serpillières, lavettes, sacs en tissu, sacs filets	12 312	13 203	13 368
Tenues de cuisine, bavoirs, serviettes de table, tabliers	6 332	6 400	6 312
Draps, serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants, sous-vêtements, taies d'oreillers et de traversin, mouchoirs	45 836	47 280	50 157
Vêtements de couleur, couvertures, dessus de lit, alèses, traversins, oreillers	14 125	13 615	16 525
Lainage, collants, bas de contention, protection d'oreiller et de traversin	8 343	6 695	5 399
Chemises de nuit, sac tissu, rideau, housse CF, protection lit douche	7 994	10 564	10 130
Tenue du personnel soignant	8 307	8 148	8 210
Limalonges : draps, serviettes de toilette, serviettes de bain, gants, serviettes de table, tenues professionnelles	3 969	18 794	20 202
TOTAL	107 218	124 699	130 303

130 303 Kgs de linge a été lavé par la Blanchisserie **en 2022**

Dont 20 202 kgs de linge de Limalonges



3.7. La Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier

L'établissement dispose de son propre service de restauration ; les repas des résidents et du personnel sont préparés en interne par une équipe de cuisiniers et d'agents de restauration. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des professionnels permettent de proposer aux résidents des entrées, plats et desserts « faits maison ».

Le Service Restauration confectionne 130 repas par jour.



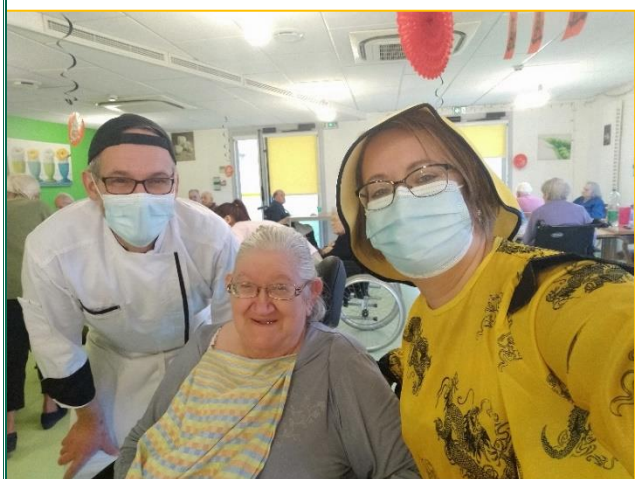
Le service de restauration fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 21h toute l'année et jours fériés compris.

Le service fonctionne en liaison chaude ; c'est-à-dire que dès la fin de la production et jusqu'au service, la température est maintenue à plus de 63°. Le principe de la liaison garantit une meilleure qualité pour le consommateur.

Les menus sont variés, équilibrés et respectent les goûts des résidents. La satisfaction des résidents est notre priorité. Ainsi, l'établissement s'assure de l'expression des résidents en

matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organise régulièrement **des commissions menus**. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.



- Repas thématiques : exemples : Espagne, Italie, nouvel an chinois, Allemagne...
- Mise en avant des spécialités locales : farci poitevin, pâté marmite, mijet, pâté de Pâques...

Exemples de projets mis en œuvre suite aux commissions menus :

- Mise en place de petits-déjeuners viennoiserie tous les dimanches et jours fériés
- Mise en place d'un petit-déjeuner collectif une fois par mois (avec pain grillé, jus d'orange pressé...) permettant un réveil en convivialité

Menu			
SEMAINE DU 22 NOVEMBRE AU 28 NOVEMBRE			
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Potage Salade endive surimi Sauté de veau Pommes rissolées Fromages/salade Clémentines	Potage Salade de riz et maïs Boules de bœuf à l'orientale Haricots au beurre Fromages/salade Poire	Potage Oeufs durs Gésier confit Poêlée de légumes Fromages/salade Semoule au lait	Potage Rillettes Chili Con Carne Salade Fromages Fruits
Potage Rôti de dinde Carottes à la crème Fromages/salade Fromage blanc	Potage Brandade Salade Fromages Fruits au sirop	Potage Farfalles au jambon Fromages / salade Fruits	Potage Tartiflette de courgettes Fromage / salade Pruneaux au sirop
VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
Potage Haricots verts en vinaigrette Filet de poisson au citron Julienne de légumes Fromages/salade Crème vanille	Potage Fonds d'artichauts Poulet rôti Petits pois Fromages/salade Fruits	Potage Terrine de légumes Rosbeef Risotto aux champignons Fromages/salade Eclair au café	
Potage Omelette aux p. terre Salade / Laitage Pâtisserie anniversaire	Potage Gratin de choux-fleurs jambon Fromage / salade Compote de pommes	Potage Moussaka Salade / laitage Fruits	

Menu envoyé chaque semaine par News letter

- Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents **via le journal « Mon compagnon »** et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Fondation Brothier.

Le souci de la qualité et le respect des normes d'hygiène en matière de restauration

L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'HACCP. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques. **Le service restauration dispose d'un plan de maîtrise sanitaire** qui

comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations **du GMERCN** (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle



Le service restauration en quelques chiffres...

Les principaux postes de dépenses alimentaires en 2022

Epicerie et conserves	34 653€
Produits surgelés	33 415€
Produits laitiers	19 616€
Fruits et légumes	13 233€

**Les dépenses alimentaires
représentent 131 366€ en 2022**

+ 13% par rapport à 2021

Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs. L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.

Par ailleurs, l'établissement fait appel à des fournisseurs locaux : le Farci poitevin, boulangerie Hérault (Sauzé-Vaussais).

4. Accompagnement des résidents

4.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement. En 2021, les PVI des résidents présents ont été mis à jour et créés pour les nouveaux entrants.

Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'usager ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

Livret des objectifs

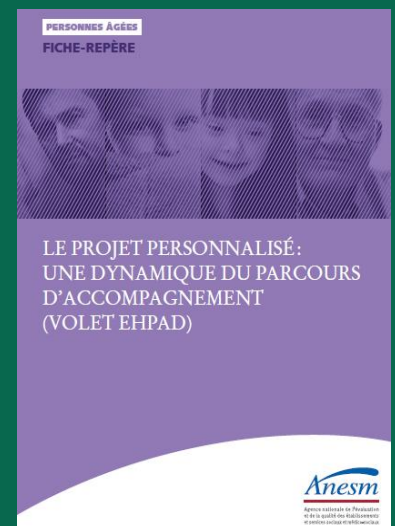
- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Edition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Validation par l'équipe de coordination
- Signature par le résident ou son représentant.

Comment faire participer le résident ?

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que vous ne le connaissez !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires
- Utiliser l'expertise de l'entourage



4.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER

Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. En janvier 2021 Mme MEUNIER est intervenue durant 8 mois. Mme Meunier est à 40% aux Capucines et à 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.

Journée et horaires d'intervention : Le lundi des semaines paires (9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h00)
soit 3 h 30 min par semaine = 10 % d'un ETP



Mme MEUNIER Ergothérapeute

La principale mission de l'ergothérapeute en 2022

Activité exercée auprès :

- ✓ Des résidents et de leurs proches
- ✓ Des professionnels
- ✓ Travail institutionnel

Un autre aspect de l'ergothérapie en EHPAD est de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

LE METIER D'ERGOTHEPEUTE

Le but de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées au grand âge.

Intervention auprès des résidents et de leurs proches

Positionnement

L'ergothérapeute préconise, règle et adapte les fauteuils roulants de manière individualisée et conseille les équipes sur les outils/équipements à utiliser concernant la prévention et le traitement des escarres (en position assise et/ou allongée).

Conseils relatifs aux aides techniques & Aménagement de l'espace

L'ergothérapeute accompagne les personnes tout au long de leur institutionnalisation. Il s'agit pour elle de mettre en œuvre des actions de prévention, de confort et de sécurité concernant l'espace dans lequel évolue la personne (chambre personnelle mais également lieux de vie communs). Elle tient compte de leurs capacités, leurs fragilités, leurs choix et leurs opinions. Après observation des besoins, l'ergothérapeute préconise et entraîne à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette, l'habillage, les loisirs, la cognition, etc.

Contact avec les familles/proches des résidents

Le travail de l'ergothérapeute auprès des familles concerne deux axes : L'écoute des besoins et/ou des ressentis et l'information.

Les échanges avec les familles/proches de résidents concernent :

- Les difficultés d'adaptation à l'environnement, bien souvent à cause de troubles de la mobilité du résident
- La nécessité d'évocation de l'accompagnement du proche âgé

Ces contacts font l'objet d'une rencontre à l'établissement ou d'un entretien téléphonique.

Accompagnement des professionnels et travail en collégialité

Informations et échanges pluridisciplinaires

L'ergothérapeute participe aux transmissions orales mais est le plus souvent sollicitée par ses collègues via la messagerie Net'Soins ou directement à son arrivée lors de ses journées de présence.

Elle prend également connaissance des transmissions écrites à sa prise de poste.

Elle travaille avec l'ensemble des professionnels concernant l'accompagnement des résidents et fait toujours un retour oral (au résident s'il est en capacité de comprendre mais surtout aux professionnels).

L'ergothérapeute échange également avec les intervenants externes (si nécessaire) : médecins traitants, kiné, professeur d'APA, mandataires judiciaires, ...

Travail en équipe

L'année 2022 a permis plusieurs collaborations « interservices » :

- Opération « fauteuils nets » (les 19 et 20 juillet 2022) en collaboration avec l'agent technique et un agent de soin sur deux jours consécutifs : nous avons nettoyé l'ensemble des fauteuils roulants de l'établissement, remis les listes à jour et même réparé certains (pour lesquels nous avons les pièces détachées).
- Vérification du fonctionnement de l'ensemble des lits de l'établissement en collaboration avec Éric (agent technique) sur une journée le 10 janvier 2022.
- Mise en place d'un sticker « bibliothèque » sur une des portes de l'unité protégée Le Tilleul en collaboration avec Pascal (agent technique)
- Tri puis rangement de la réserve de matériel (stockage extérieur à côté de l'atelier) en binôme avec Éric

Il reste, pour 2023, un second sticker « trompe l'œil » bibliothèque à installer sur la seconde porte de l'unité sécurisée Le Tilleul.

Travail institutionnel

Achats et relations commerciales

L'ergothérapeute continue de maintenir le lien avec différents fournisseurs de matériel afin d'obtenir des devis compétitifs, ils sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| - HandiPharm | - Hill Rom |
| - Paramat | - PharmaConfort |
| - DMédica | - UGAP |
| - Harmonie Médical Service (HMS) | - Tous Ergo |
| - Envie Autonomie | - Manutan Collectivités |

A ce jour, nous avons un partenariat avec le fournisseur « PharmaConfort » pour nous proposer différents modèles de chaussures CHUT.

L'établissement a également conclu un contrat concernant la vérification annuelle des systèmes de transfert (verticalisateurs et lève-personnes) avec le prestataire HMS (Ruffec).

Durant l'année 2022 et suite au tri du matériel non utilisé de la réserve de l'établissement a fait don des équipements inutilisés à l'association Envie Autonomie (79400 Azay-le-Brûlé). Cette dernière reconditionne le matériel médical et le réemploi après une révision et des réparations (si nécessaire).

En contrepartie, l'association Envie Autonomie offre les frais de livraison à l'établissement pour une commande de matériel ultérieure.

Demande de financement de l'ARS

Cette année, l'ergothérapeute a rédigé une demande de financement adressée à l'A.R.S. Nouvelle Aquitaine concernant la transformation de trois chambres de l'établissement en chambres bariatriques (adaptées pour personnes en surpoids ou obèses).

Ce projet comportait trois équipements dans trois chambres de l'établissement (une sur chaque secteur, hors unité protégée) :

- L'achat d'un lit en 100 cm de large
- L'achat d'un matelas adapté (100 cm de large)
- L'installation d'un rail plafonnier

Malheureusement, cette demande n'a pas pu recevoir d'avis favorable en 2022. Nous allons intégrer cette sollicitation à une autre demande de financement en 2023.

Entrevues professionnelles

L'ergothérapeute a participé à une journée de formation pour la préparation du PATHOS avec Clémentine BEAU le 11 avril 2022, ceci en prévision de l'évaluation qui aura lieu au premier semestre 2023.

L'établissement de Celles Sur Belle (faisant partie du GCSMS) avait convié l'ergothérapeute à une visite et une démonstration de sa nouvelle installation en rails plafonniers. Cette rencontre a eu lieu au mois de mai 2022.

4.3. Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER

Je suis psychologue au sein de l'établissement « *Fondation Brothier* » depuis le 27 février 2020, à hauteur de 20%. Je suis par ailleurs psychologue sur l'EHPAD « *Les Capucines* », à hauteur de 60%. Mes missions sur ces deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.

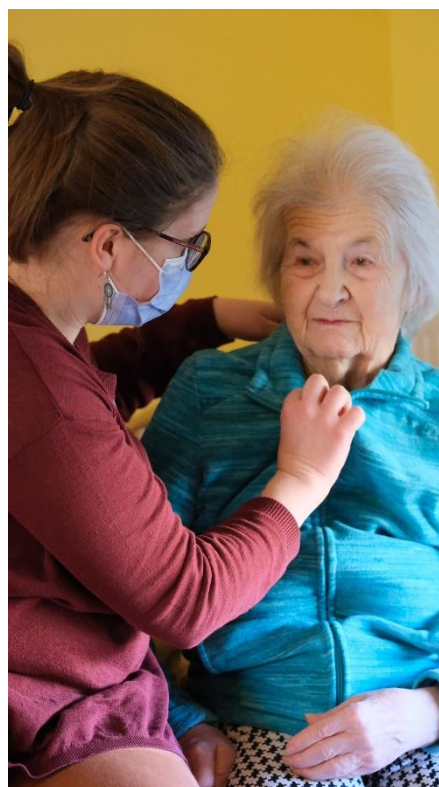


L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2022, je suis parvenue à rencontrer 53 résidents différents sur 183 entretiens/observations. Il y a par ailleurs tous les résidents que je rencontre de façon informelle et pour lesquels je ne fais pas toujours de compte rendu.

Je propose aux personnes âgées différents types d'entretiens en fonction des besoins que je repère chez elles. Il peut s'agir d'accompagnement psychologique (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), d'un suivi psychologique (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et du comportement) ou d'un maintien du lien social (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Je propose aussi aux résidents des

entretiens d'évaluations, en fonction de mes observations. J'utilise en général le MMSE (trouble cognitif), la GDS (trouble de l'humeur) et le NPI-ES (trouble du comportement).



Coupe PATHOS

En 2022, j'ai pu être formée sur plusieurs jours à la réalisation coupe PATHOS, qui doit se dérouler sur cet établissement en mars. Au cours de l'année notamment à partir de septembre j'ai pu commencer la réalisation d'évaluations, de suivis, de synthèses afin de mettre en valeur les besoins des résidents. Je suis donc intervenue plus régulièrement sur l'établissement. Cela m'a permis d'avoir un repère dans ma pratique sur ce que je réalise déjà et ce que je pouvais proposer par la suite. C'est une bonne ligne de conduite et me donne une sorte de « cartographie » des difficultés et besoins des résidents. Je pense maintenant plus régulièrement à noter certains éléments de mes accompagnements, automatisme qui restera. Evaluations et suivis que je vais poursuivre de façon aussi pointue jusqu'en mars. Je pourrai par la suite reprendre le rythme habituel des suivis, ateliers, projets.

de la
2023.

Projets de vies

Avec Caroline Luzier (IDEC), nous mettons en place à plusieurs périodes dans l'année, des réunions d'équipe pluridisciplinaire (AS, IDE, animatrice, psychologue) pour la réalisation des Projets de vie individualisés (PVI).

Avant cette réunion, l'AS référente du résident a pour mission d'aller remplir le recueil de données avec ce dernier ou sa famille.

Nous échangeons par la suite en réunion sur l'accompagnement du résident en lien avec les différents éléments du recueil de données, cela nous permet alors d'établir les objectifs du PVI. Ce sont des réunions vraiment très enrichissantes qui nous permettent de mieux connaître les résidents et les éléments de l'accompagnement de tous les jours. Je m'occupe par la suite d'échanger avec le résident sur son PVI ou de le transmettre à la famille/tutelle, qui peut me contacter si besoin pour en échanger. En cette année 2022, 52 PVI sont réalisés dont 33 ont été validés (signés).

Repas thérapeutiques

J'accompagne régulièrement les résidents du Tilleul en leur proposant un temps d'échange, une activité ou en intervenant en situation complexe (anxiété, agitation, comportements défis, ...), j'essaie de venir une fois par semaine. Je continue les repas thérapeutiques environ 1 à 2 fois par mois avec les résidents. Ils semblent apprécier ce moment convivial, de partage. C'est l'occasion de favoriser les échanges, de maintenir le lien social, de stimuler les fonctions cognitives, d'évoquer des souvenirs et de favoriser l'appétit et le bien-être. Cela me permet de faire un point sur leur comportement, leur thymie et l'évolution des troubles cognitifs.

Lien tutelles

Je contacte régulièrement les tutelles des résidents par mail ou par téléphone, afin d'échanger sur l'accompagnement des résidents. Les résidents passent parfois par moi pour faire remonter leurs besoins. J'en profite pour échanger avec la tutelle afin d'avoir plus d'information sur l'histoire de vie de la personne par exemple, ce qui peut expliquer ses besoins ou ses comportements actuels. Il peut m'arriver d'assister sur demande (du résident ou de sa tutelle) aux entretiens entre le résident et sa tutelle. Cela semble rassurer la personne et me permet par la suite de redonner les informations présentées ce jour-là au résident concerné.

L'accompagnement des familles

Cette année, j'ai eu l'occasion de rencontrer différentes familles à leur demande où en fonction de mes observations ou de celles de l'équipe. J'ai pu échanger avec 21 familles différentes sur 38 entretiens.

Thèmes Abordés

En général lors de mes rencontres avec les familles, nous échangeons sur l'accompagnement de leur proche. La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les difficultés avec l'équipe, sont les sujets qui reviennent le plus souvent dans nos échanges.



Mon rôle est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace de décharge, une écoute active et une réassurance importante. Je fais aussi le lien entre l'équipe et la famille afin d'améliorer l'accompagnement du résident.

Changement de secteur

J'ai pu recevoir ou appeler des familles dans l'objectif de les informer, les préparer au possible transfert de leur proche. En effet si l'UVP n'est plus nécessaire pour la personne, ne répond plus à ses besoins et que les troubles du comportement se sont apaisés, un transfert est possible sur le secteur ouvert suite à un échange en équipe. De même dans l'autre sens, si l'UVP est conseillée pour l'accompagnement d'une personne nous en échangerons en équipe et en parlerons à la famille. Dans cet objectif, je souhaiterais pour la nouvelle année rédiger en collaboration avec l'IDEC un protocole de transfert afin d'y expliquer les critères d'entrée et de sorties de l'unité ainsi que les étapes de décision.

Le travail en équipe

Je participe régulièrement aux réunions de transmissions entre l'équipe du matin et celle du soir. Cela me permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains en fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là qu'on échange autour des différents projets futurs pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement.

Je rencontre l'équipe quotidiennement de façon informelle (IDEC, IDE, Animatrice, AS, ASH, ...), afin d'échanger sur le suivi des résidents et leur famille ou bien sur des difficultés d'équipe.

Elles me font part de certains troubles du

comportement ou modification de la thymie, afin que je puisse leur donner des conseils ou intervenir auprès des personnes concernées.

J'aimerais sur l'année 2023 proposer des temps d'échange à l'équipe du Tilleul en plus des quelques transmissions où je participe, afin d'échanger sur des situations complexes, des TNMP, revenir sur certains troubles, ...

Les soignants et autres professionnels viennent à mon contact aisément pour échanger, me tenir informer, me questionner, ... L'alliance thérapeutique entre l'équipe et moi semble aujourd'hui vraiment bien établie, elle m'est précieuse pour un meilleur accompagnement des résidents, de leur famille et des équipes. L'augmentation de ma présence sur l'établissement du fait du PATHOS m'a en effet permis de mieux travailler sur cette collaboration.

Les projets institutionnels

Au cours de cette année 2022, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs conseils d'administration (CA) en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'à différents conseils de la vie sociale (CVS).

Réunions au service de psychogériatrie du CH de Niort (environ 2 journées par an) avec les autres psychologues des établissements médico-sociaux des Deux Sèvres. Afin d'échanger sur différentes problématiques sociétales ou institutionnelles en lien avec notre pratique sur le terrain. Nous partageons aussi des liens de formations, de conférences, des articles etc. pouvant nous permettre d'améliorer nos pratiques et de continuer à nous former et nous informer.

La Médiation animale fait toujours partie intégrante du projet d'établissement et de ma philosophie de pratique. Praline est sur l'unité depuis 2021. L'équipe se débrouille en autonomie, elles viennent me demander si besoin. Certains résidents ont été accompagnés au besoin sur l'unité pour profiter aussi de Praline. L'animatrice met en place de nombreux ateliers en lien avec les animaux autant pour l'unité que le secteur ouvert.

Dans le cadre du projet Vill'âge Fondation Brothier qui a pu être mis en place en 2021 Au vu de mon temps de présence sur l'établissement, il est coordonné par Laetitia l'animatrice. Nous proposerons en 2023 avec l'animatrice plusieurs groupes de réflexions/d'informations " La Vie en EHPAD", afin d'échanger avec les résidents sur différents thèmes sociétaux ou institutionnels.

J'ai intégré en mai 2021 le CEESCORR- Comité Ethique des Etablissements Sanitaires (Confolens-Orégon-Ruffec-Rochefoucauld). Il y a 4 réunions par an ainsi que différents groupes de travail. Pour ma part, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de me réunir avec le groupe « Annonce d'une mauvaise nouvelle » où nous créons un guide à destination des différents professionnels de santé. Le comité d'éthique comprend plusieurs professionnels (médecins, cadre de santé, infirmiers, psychologues, directeurs, sociologues, juristes, ...) partageant des réflexions sur leurs pratiques et les dernières actualités sociétales. Les échanges cette année ont concernés des réflexions sur la sexualité en EHPAD, notre vision sur l'EHPAD de demain ainsi que sur la fin de vie.

J'ai accueilli cette année une stagiaire de master 1 de janvier à avril et une stagiaire de master 2 d'octobre à décembre. J'ai pu leur partager ma pratique de psychologue en EHPAD, leur donner des missions en autonomie. Elles ont découvert ou continué d'approfondir l'accompagnement de la personne âgée en institution. Un projet photo a d'ailleurs été réalisé à l'occasion d'un de ces stages. Accueillir des stagiaires me permet de réfléchir à ma pratique et de me questionner continuellement sur les objectifs thérapeutiques que je mets en place. C'est donc un exercice très riche.

« Formation Nationale Evaluation du potentiel suicidaire et orientation » de 2 jours réalisée en octobre 2022 au CH de Niort par la Coordination Départementale « Prévention du suicide et promotion de la santé mentale ». Cette formation me sert dans ma pratique pour les 2 établissements où j'interviens. Je souhaiterai d'ailleurs sur l'année à venir revoir le protocole de prévention suicide des 2 établissements afin de le mettre à jour au vu des nouvelles connaissances apprises.



Mme MARTIN Résidente et Présidente du CVS

Mes missions pour la suite

Bien entendu je poursuivrai mes missions quotidiennes d'entretiens avec les résidents, les familles et le travail en équipe, comme décrit précédemment. Il y aura aussi ces différents éléments à venir pour l'année 2023, même si la liste n'est pas exhaustive.

Repas thérapeutique

Je tiens à poursuivre mes repas thérapeutiques sur l'unité environ 1 fois par mois. Dans l'objectif de stimuler leurs capacités cognitives et motrices, de maintenir les activités de la vie quotidiennes et de favoriser le lien social et le bien-être. Peut-être que je pourrai proposer aussi à l'avenir ses repas aux participants de l'accueil de jour, avec les mêmes objectifs mais avec un degré d'autonomie en plus.

Ateliers UVP

J'aimerais intervenir de façon régulière sur l'UVP pour proposer plus d'entretiens aux résidents et faire des ateliers, notamment de stimulation cognitive. Il peut être proposer un atelier lecture du journal ou un atelier photolangage.

Médiation animale

La médiation animale est un outil très important dans ma pratique. Différents projets sont mis en place dans l'année pour les résidents. En mai 2023 je vais pouvoir me former sur 4 semaines en tant que Chargée de Projet en Médiation par l'Animale (CPMA) chez AGATEA. Cette formation se déroulera à Châteauroux au centre Mathieux, me permettant d'accéder à un diplôme d'équivalence bac+2. L'objectif étant par la suite de pouvoir au mieux coordonner les projets de médiation/complicité animale au sein de la structure. Ainsi que de pouvoir à plus long terme, former un golden retriever afin d'intervenir avec lui régulièrement sur l'établissement.

Stagiaire psy

Au mois d'avril je vais accueillir une stagiaire en licence 3 pour un tout premier stage d'observation de 2 semaines. Mon rôle étant alors de lui faire découvrir l'accompagnement des personnes âgées, les enjeux de l'institution et le métier de psychologue en EHPAD. C'est un exercice très enrichissant en tant que thérapeute qui permet de réfléchir sa pratique.

Projets de vie

L'année prochaine nous continuerons les réunions d'équipe pluridisciplinaire pour la réalisation ou la réévaluation des PVI des résidents. 1 soignant de l'unité et 1 soignant du secteur ouvert seront formés à leur réalisation afin d'en être les référents.

Coupe Pathos

Au premier trimestre de l'année 2023, mon attention sera essentiellement centrée sur les évaluations et la préparation de la coupe PATHOS en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

5. Les temps forts de l'animation

L'animation a un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Elle permet à chaque résident de participer, selon ses capacités et ses envies, à différents ateliers qui ont pour objectif de maintenir voire de restaurer leur autonomie. L'animatrice s'applique également à instaurer un climat d'écoute et d'échanges propice à la joie et au plaisir.

Cette professionnelle, diplômée, communique de façon claire et adaptée afin d'obtenir la participation et la coopération de chacun. Elle est présente sur l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis et peut être amenée à intervenir dans le service d'accueil de jour.

Les activités proposées au cours de l'année 2022

Les animations peuvent être récurrentes, ponctuelles ou événementielles. Elles sont annoncées aux résidents par voie d'affichage. Ces programmes comportent des pictogrammes qui permettent aux résidents de pouvoir visualiser les activités proposées.

Celles-ci peuvent être physiques (gymnastique), de loisirs (jeux de société), culturelles (lecture,

musique ...), créatives (peinture, tricot, modelage ...).

Certaines activités ont pu être financées grâce à la réponse à un appel à projet de l'ARS « la démocratie en santé » qui a permis de mettre en place le « Vill'âgeFondation Brothier » ce qui a permis aux résidents de pouvoir proposer et choisir des activités qui n'étaient pas forcément accessibles et d'en découvrir d'autres.

Activités manuelles

Fréquence : 5 à 6 fois par mois

Les activités manuelles restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe. Elles créent un espace de liberté, dans lequel les résidents peuvent prendre des initiatives et conquérir ou reconquérir leur autonomie.

Ces occupations tendent à une forme de réalisation personnelle en permettant de satisfaire ses envies, de se valoriser et d'être utile tant par le partage de son savoir que de la décoration de l'institution.



Jeux (société et d'adresse)

Fréquence : 1 fois par mois différents jeux de société

Fréquence : 1 fois par mois loto

Ce temps permet la rencontre de résidents qui vont former des groupes et tisser des affinités autour de leur intérêt commun pour le jeu.

Les jeux favorisent aussi l'acquisition et le développement de l'habileté mentale et de la stratégie (concentration et mémoire). Ils constituent aussi et surtout un moment de détente, une occasion d'être entre amis, d'oublier ses soucis.



Gymnastique douce

Fréquence : 2 fois par semaine

Les ateliers sont animés par un éducateur sportif de l'association Apa d'Age (les mercredis en collectif et en individuel) et de Ciel Bleue (les mardis). Les objectifs sont multiples : maintenir l'autonomie physique, entretenir la mobilité articulaire, stimuler la concentration et la dextérité, favoriser le bien-être, maintenir la communication verbale, maintenir le lien social entre les résidents dans un cadre convivial.

Par ces simples exercices, les résidents préservent leur autonomie d'action et peuvent continuer à exécuter les gestes de la vie quotidienne.



Chant

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

L'objectif est de favoriser la communication, activer la mémoire, se divertir et se sentir valorisé.

La chorale est animée par l'animatrice ; des musiciens interviennent également une fois par mois.

Rédaction du journal

Fréquence : 1 fois par semaine

Les résidents choisissent un thème pour la semaine suivante, il est ensuite développé pour pouvoir faire un article dans le journal « Mon Compagnon ».

Cet atelier permet aux résidents d'échanger, de s'exprimer sur différents sujets



Les jeux mémoire

Fréquence : 3 à 4 fois par mois

Les objectifs de cette activité sont de stimuler les capacités intellectuelles en pratiquant une activité en rapport avec l'utilisation des mots, des chiffres. Pour cela des outils divers sont utilisés : grilles de mots à compléter, baccalauréat, proverbes.



Les sorties

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

Elles peuvent être de différents types : culturel, en plein air gourmandes, les courses. Les courses sont proposées une fois par mois.

Les sorties sont importantes dans la vie du résidents et fortement appréciées. Elles permettent de tisser des liens entre eux mais aussi avec le personnel accompagnants. De stimuler la curiosité et d'exprimer les ressentis et de partager de nouvelles expériences.



Ateliers culinaires

Fréquence : 1 fois par semaine

Les ateliers sont animés par une ergothérapeute de « Re Santé'vous ».

Elle intervient tous les lundis, le matin elle propose des ateliers cuisines au « Tilleul » qui est suivi d'un repas thérapeutique. Puis l'après midi, c'est confection d'une recette choisie par les résidents.

La cuisine est par définition une activité conviviale qui mêle le plaisir des sens, le plaisir de retrouver des gestes de la vie quotidiennes, le travail de la mémoire, mais aussi et surtout le plaisir de faire ensemble et de partager des émotions et des goûts.



Médiation par l'animal

Fréquence : 1 fois par mois au Tilleul

Les ateliers sont animés par l'entreprise « A cloche-pattes » de Savigny L'Évescault. Elle intervient avec ses lapins, cochons d'Inde et son chien.

La médiation par l'animal a pour but de créer une relation d'aide entre l'animal et la personne elle-même. Cela permet donc de favoriser, d'optimiser le développement cognitif, affectif, psychologique, social et moteur de la personne par le biais des animaux.



Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois avec une pâtisserie et une bougie pour ceux qui le souhaitent. Cela permet aux résidents d'avoir un repère temporel.

Janvier

« Des étoiles pleins les yeux » appel à projet financé par la Fondation de Hôpitaux.



Le Cabaret de la Rochelle est venu nous faire son spectacle. Avec la compagnie de l'EHPAD Les Capucines de Civray et le foyer logement de Sauzé-Vaussais.

Décoration de la table réalisée par les





INTERVENTION DE KEVIN LEGRAND
ACCORDEONISTE

Moment de partage entre



Sortie au MC
Donald's

Puis balade dans
Leclerc et un petit



Février



La Chandeleur !
Fabrication et
dégustation des crêpes



SEANCE
DE
BILLARD
ET BABY
FOOT



Mars



Activité manuelle, promenade



Médiation par l'animal



Avril



Médiation par l'oiseau

Découverte de différentes espèces



Un hibou

Une chouette





Une buse



Une perruche

PETIT DEJEUNE COLLECTIF



Avec jus d'orange frais et pain grillé

Mai



SORTIE AU MC DONAL'S ET A REJALLAN

Pour une bonne partie de cartes
Et profiter du grand air





JARDINAGE



*Plantation de tomates
cerises et de fleurs secteur
EHPAD et au Tilleul*

MEDIATION PAR L'ANIMAL



LES TALMELIERS



*Chansons du pain et
dégustation*



*Histoire du
pain et
fabrication*



Juin

ATELIER CULINAIRE

Avec Joël le
cuisiner du
restaurant de
Limalonges



LES SORTIES : La Vallée des singes, La Rochelle, Angoulême

La Vallée des singes



La Rochelle

Tour de
bateau et
restaurant



Puis
l'aquarium
de la
Rochelle

Bateau à Angoulême





LOTO



LES OLYMPIADES AVEC CIVRAY



Juillet



Petit déjeuner collectif



BAINS DE PIEDS FACE A LA CHALEUR



Août

EPLUCHAGE DE LEGUMES



Septembre



100 ANS DU FOYER
LOGEMENT



FONDUE AU
CHOCOLAT
AU TILLEUL

*Une petite pause
après les courses*



MOMENT DE CHANT

*Avec les bénévoles :
M. Morisset et M.
Lemercier*



*Avec « Les Polisons » :
Suivit d'un bon gouter
préparé par le service
restauration*

Octobre



ELECTION AU CVS POUR LES NOUVEAUX
REPRESENTANT DES FAMILLES ET DES RESIDENTS.

*Mme Raffoux est également Maire du
Vill'age Fondation Brothier*

JEUX D'ADRESSE



ESSAIE DE LA REALITE VIRTUELLE



RENCONTRE INTER ETABLISSEMENT

A Sauzé-Vaussais



Au programme : tir à l'arc, basketball, ping-pong



A Pamproux



Novembre

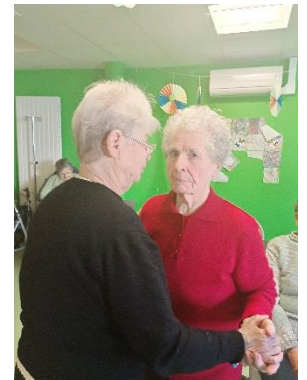


Loto

ACTIVITE MANUELLE



MOMENT DE CHANT ET DANSE



Décembre

LOTO A L'EHPAD



SORTIE AU LOTODE LIMALONGES





Médiation par l'animal



ATELIER SCRAPBOOKING AVEC LOULOU



ARBRE DE NOEL AVEC LES ENFANTS



Karaoke



Concours du pull moche avec comme jury les résidents et les enfants



Dégustation de barbe à papa





REPAS DE NOEL AVEC LES FAMILLES

*Décoration faite
entièrement par
les résidents*

*Décoration faite
entièrement par
les résidents*



Les envies des résidents pour 2023

Suite à la commission animation qui a eu lieu au mois de janvier, les résidents ont émis l'envie de :

- Faire plus de rencontre inter-établissement
- Faire d'autre sortie au restaurant et au bowling
- Et de retourner voir des fermes comme en 2021.

L'animatrice leur a aussi proposé d'autres activités ou sorties que les résidents ont validé :

- Voir ou faire venir des lamas ou alpagas
- Faire plus d'activité avec les enfants (de l'école de Limalonges ou du personnel)
- Fêter la fête de la musique à la salle des fêtes avec les familles
- Faire de l'art floral.

L'animatrice va essayer de mettre en place les activités que souhaitent faire les résidents et les nouveaux projets tout au long de l'année.

6. Tableau de bord de la performance - ANAP 2022

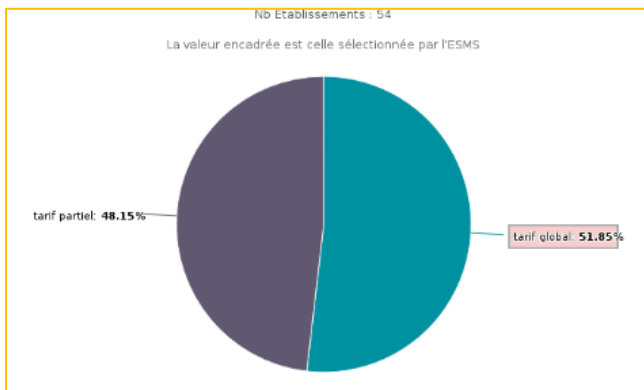
L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) propose aux établissements et services médico-sociaux, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un outil de pilotage appelé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ».

Ce tableau présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux ou de graphiques, un ensemble d'indicateurs pertinents renseignés annuellement par les établissements et services médico-sociaux. Commun aux champs personnes âgées et personnes handicapées, enfants et adultes, ce tableau de bord couvre quatre dimensions :

- Les prestations de soins et d'accompagnement : par exemple, le profil des personnes accompagnées (adultes/enfants, degré d'autonomie, déficiences observées), leur provenance et leur orientation (domicile ou un autre établissement), le taux d'hospitalisation...
- Les ressources humaines et matérielles (pyramide des âges du personnel, taux d'absentéisme par motif...) ;
- Les finances (répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, degré taux de vétusté des constructions...) ;
- Les objectifs (état d'avancement de la démarche d'évaluation, état des lieux du système d'information...).

Ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage pour la structure, pour se situer par rapport aux autres.

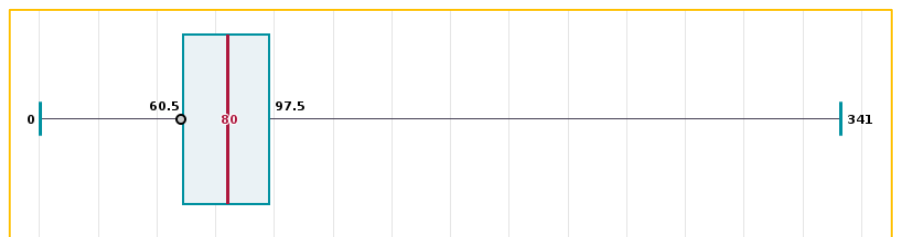
Identification de l'EMS



Q8. Option tarifaire – comparaison départementale

L'EHPAD Fondation Brothier est soumis, comme la majorité des établissements de Nouvelle Aquitaine, au tarif global.

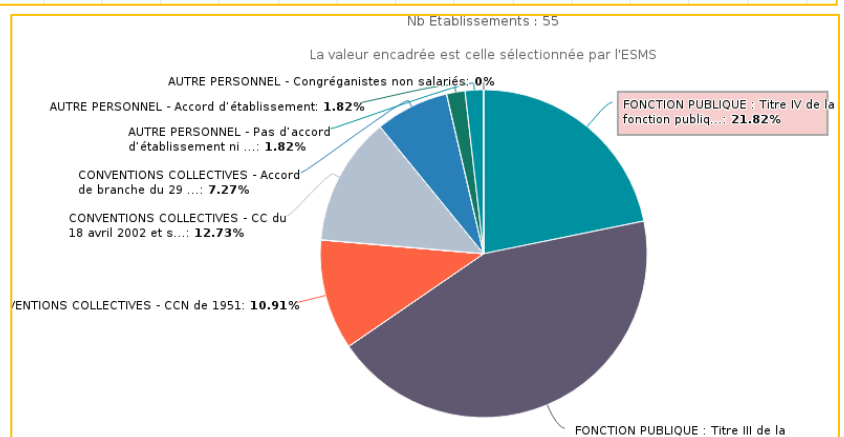
Q24. Nombre de lits et places financés au 31/12/N-1 (permanent) – comparaison départementale

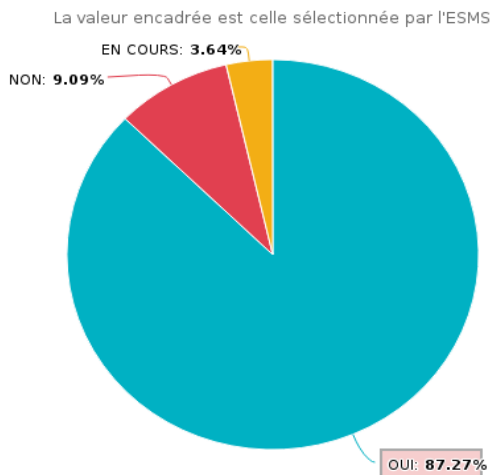


Ressources humaines

Q69. Fonction publique / convention collective – comparaison départementale

L'établissement relève du titre IV de la fonction publique hospitalière.





Q75. Réalisation du diagnostic accessibilité des bâtiments – comparaison départementale

L'EHPAD a fait son diagnostic d'accessibilité.

Q85. Superficie des locaux en m2 – comparaison départementale

L'établissement a une superficie de 4 500 m².



Axe N°1 – Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

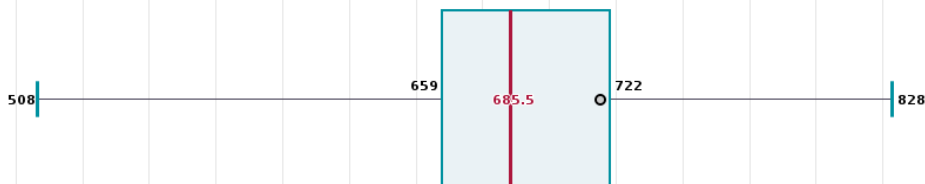
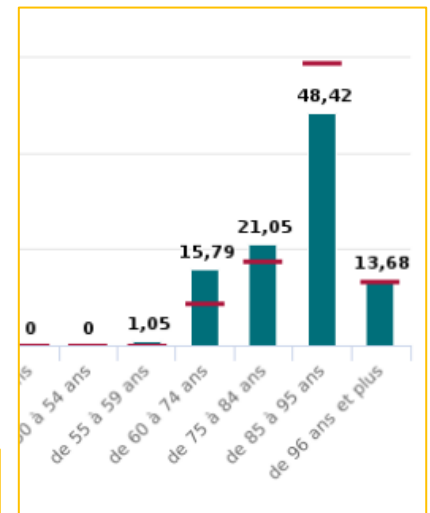
Q281. Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12 en % - comparaison départementale

L'établissement accueille :

- plus de résidents de 60 à 74 ans
- moins de résidents de 85 ans et plus que la moyenne départementale.
-

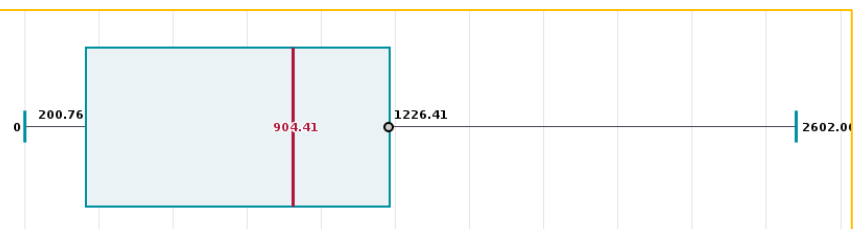
Q118. Score moyen dépendance GMP (dernier GMP validé) comparaison départementale

Le GMP de l'EHPAD est supérieur à la moyenne du département.



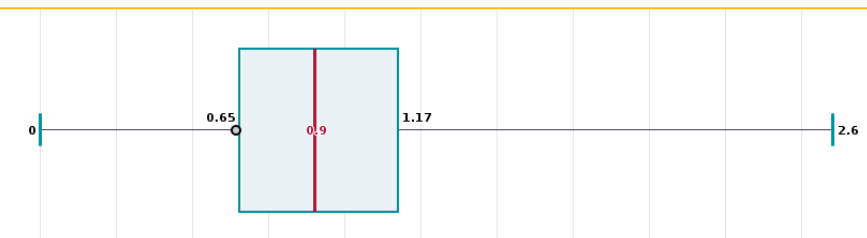
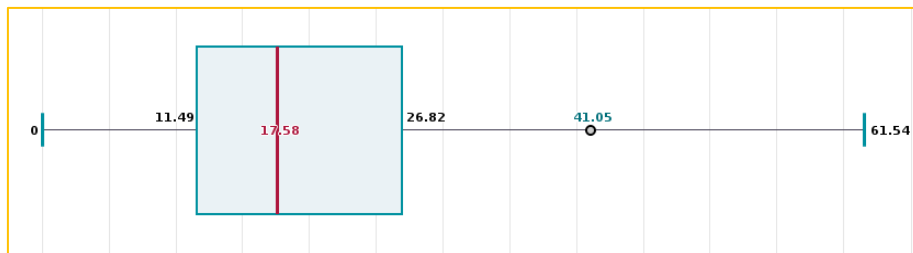
Q319. Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours, y compris accueil temporaire) – comparaison départementale

La durée moyenne de séjour de l'EHPAD est supérieure à la moyenne du département.



Q322. Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) en % - comparaison départementale

L'établissement se situe dans la fourchette haute du département.

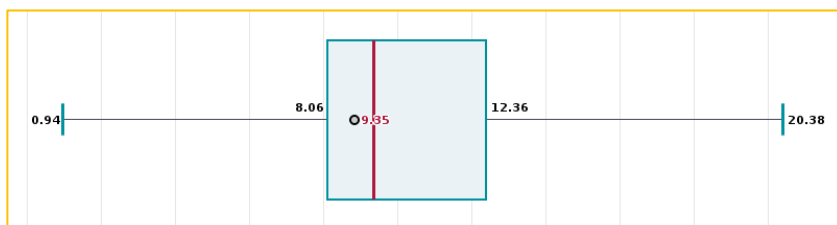


Q154. Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile) en % - comparaison départementale

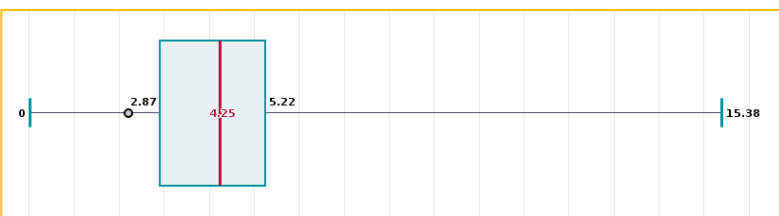
Le taux d'hospitalisation de l'EHPAD est inférieur à la moyenne départementale.

Q337. Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période – comparaison départementale

L'EHPAD se situe à 8.81 contre une moyenne de 9.35.



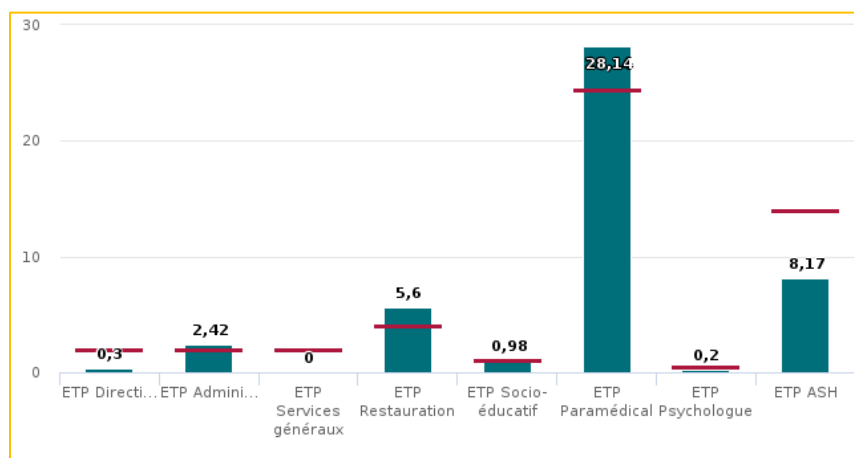
Axe N°2 – Ressources humaines et matérielles



Q365. Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de « mangement » en %

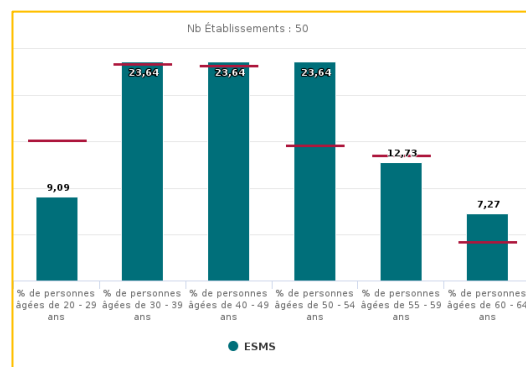
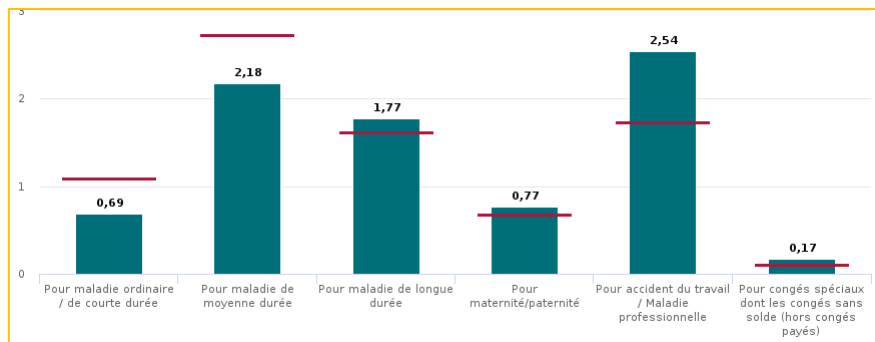
Le pourcentage de l'établissement est inférieur à la moyenne départementale soit 2.87 contre 4.25.

Q376. Répartition des effectifs par fonction – comparaison départementale



Q394. Pyramide des âges du personnel au 31.12 – comparaison départementale

La tranche des 50-54 ans de l'EHPAD est de 28.57 pour 15.73 de moyenne départementale

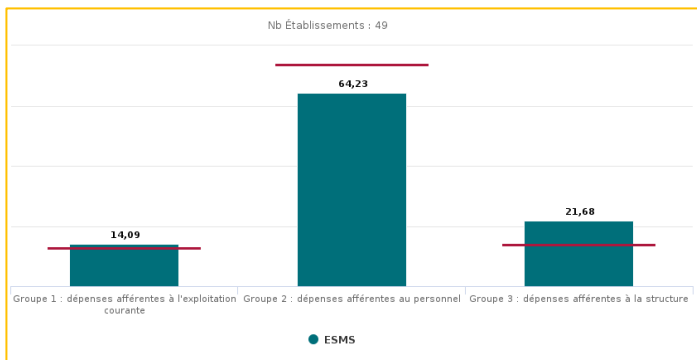
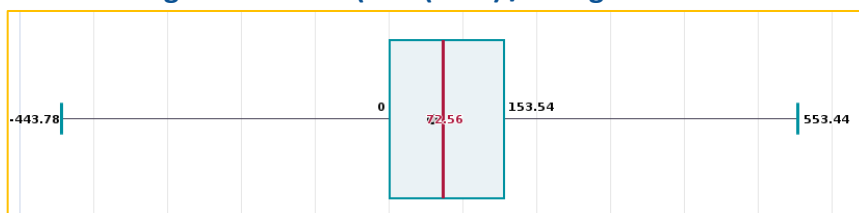


Q412. Taux d'absentéisme par motif en % - comparaison départementale

Axe N°3 – Finances et budget

Q910. Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes (BFR (M22) / charges courantes X 365 jours) – comparaison départementale

Le BFR de l'établissement est à 57.72 et la valeur médiane départementale à 72.56.

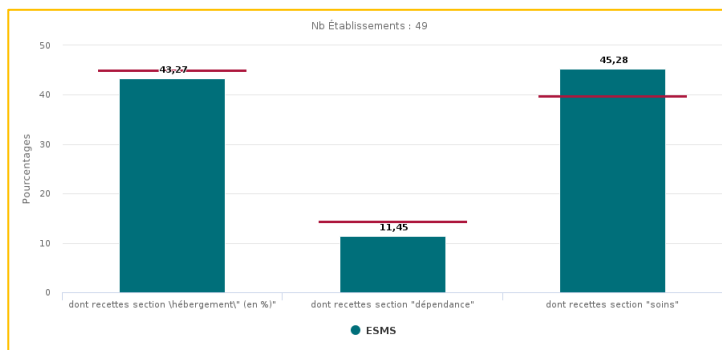


Q1012. Répartition des dépenses réalisées par groupe (en %) (M22) – comparaison nationale

Les dépenses de l'EHPAD liées à la structure et à l'exploitation sont supérieures à la moyenne départementale. Celles relevant du personnel sont inférieures.

Q555. Répartition des recettes par section tarifaire pour EHPAD (en %) – comparaison nationale

Les recettes de l'EHPAD liées à l'hébergement et à la dépendance sont inférieures à la moyenne nationale contrairement à celles liées aux soins qui sont supérieures.



7. L'administration de l'établissement

Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des trois années précédentes.

Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

L'établissement applique l'Arrêté du 28 avril 2022 fixant pour la fonction publique hospitalière la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales.

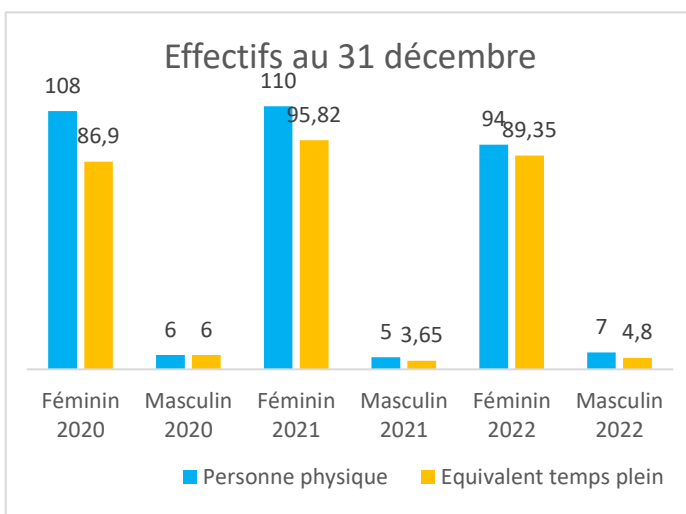
Même en l'absence de caractère obligatoire, l'EHPAD « Fondation Brothier » s'est inscrit dans une démarche de recensement et d'analyse de ces données sociales.

La présente synthèse couvre les données des années 2020, 2021 et 2022.

A. Effectifs physiques et BDS FPH 003-O bis en équivalent temps plein au 31 décembre

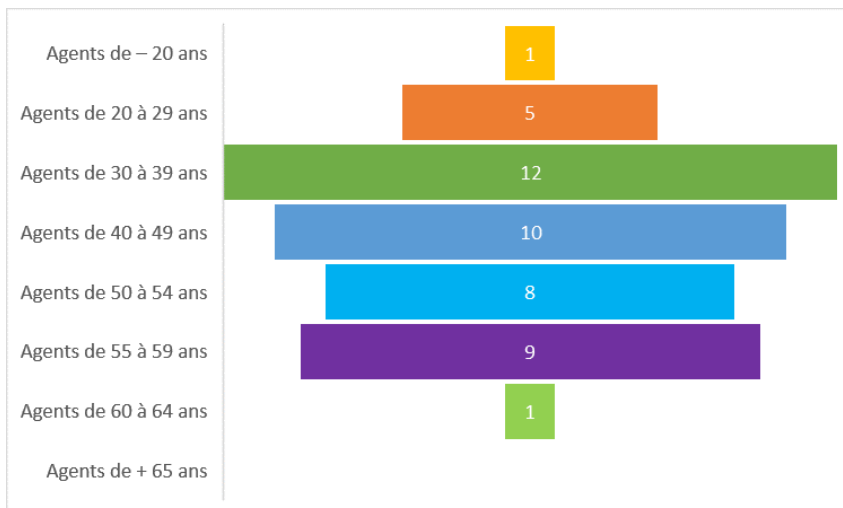
Effectif au 31 décembre

	Personne physique	Equivalent temps plein
Féminin 2020	108	41,77
Masculin 2020	6	4
Féminin 2021	110	43,81
Masculin 2021	5	2
Féminin 2022	94	41,97
Masculin 2022	7	3,8
Total 2022	101	45,77



Répartition des effectifs par tranche d'âge

Effectif féminin	2022
Agents de – 20 ans	1
Agents de 20 à 29 ans	5
Agents de 30 à 39 ans	12
Agents de 40 à 49 ans	10
Agents de 50 à 54 ans	8
Agents de 55 à 59 ans	9
Agents de 60 à 64 ans	1
Agents de + 65 ans	0
Total	46

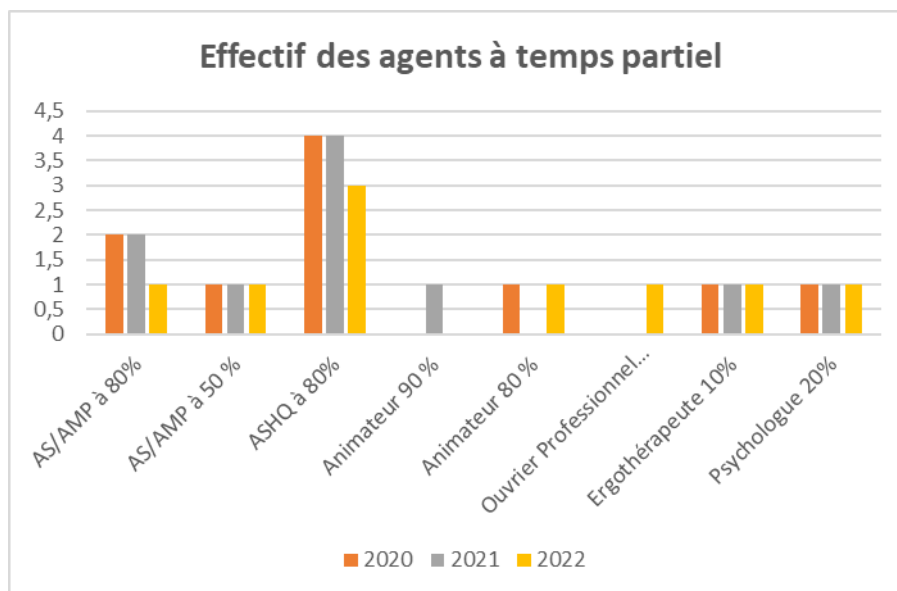


Agents de – 20 ans	
Agents de 20 à 29 ans	
Agents de 30 à 39 ans	
Agents de 40 à 49 ans	2
Agents de 50 à 54 ans	1
Agents de 55 à 59 ans	1
Agents de 60 à 64 ans	
Agents de + 65 ans	

Effectif masculin	2022
Agents de – 20 ans	0
Agents de 20 à 29 ans	0
Agents de 30 à 39 ans	0
Agents de 40 à 49 ans	2
Agents de 50 à 54 ans	1
Agents de 55 à 59 ans	1
Agents de 60 à 64 ans	0
Agents de + 65 ans	0
	4

Catégories des agents à temps partiel au 31/12/2022

Grades	2022
AS/AMP à 80%	1
AS/AMP à 50 %	1
ASHQ à 80%	3
Animateur 80 %	1
Ouvrier Professionnel 80 %	1
Ergothérapeute 10%	1
Psychologue 20%	1
Total	9



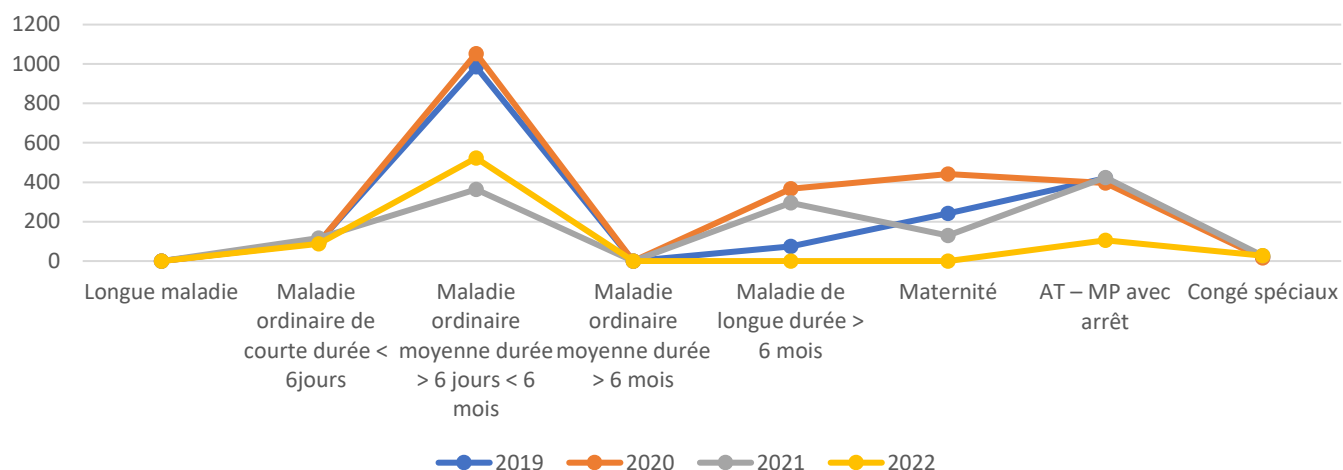
	2022	2021	2020
ETP Direction/Encadrement	1	0,3	1
ETP Administration /Gestion	3	2,42	2
ETP Services généraux	1,8	1	1
ETP Restauration	5,98	4,6	6,64
ETP Socio-éducatif	0,8	0,98	0,8
ETP Paramédical	22,3	28,04	22,75
ETP Psychologue	0,2	0,2	0,16
ETP ASH	10,59	8,17	11,03
ETP Ergothérapeute	0,1	0,1	0,1
ETP Médical	0	0	0,29
TOTAL	45,77	45,81	45,77

B. Evolution de l'absentéisme par motif

Arrêt	2020	2021	2022
Longue maladie	0	0	0
Maladie ordinaire de courte durée < 6 jours	92	116	87
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 jours < 6 mois	1053	364	523
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 mois	0	0	0
Maladie de longue durée > 6 mois	366	296	0
Maternité	441	129	0
AT – MP avec arrêt	396	424	105
Congé spéciaux	16	28	28
Total	2364	1357	743

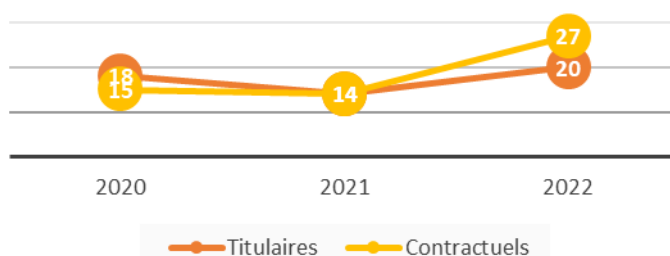
L'établissement a connu une très forte diminution de l'absentéisme en 2022 suite à l'absence de congés maternité et la fin d'un congé de longue durée.

Absentéisme



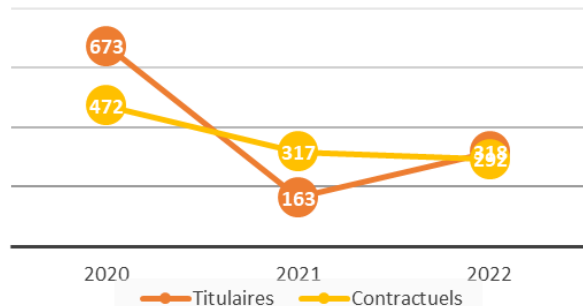
Agents en maladie	2020	2021	2022
Titulaires	18	14	20
Contractuels	15	14	27
Total	33	28	47

Nombre d'agents en arrêt maladie



Nombre de jours de maladie ordinaire

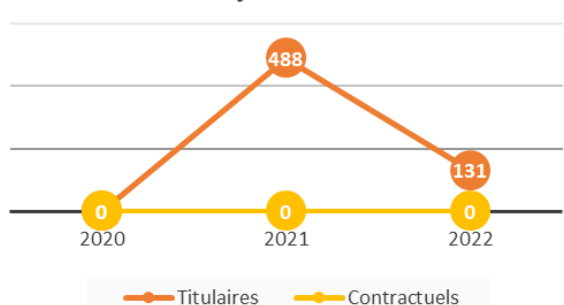
Nombre de jours d'arrêt maladie



Statut	2020	2021	2022
Titulaires	673	163	318
Contractuels	472	317	292
Total	1145	480	610

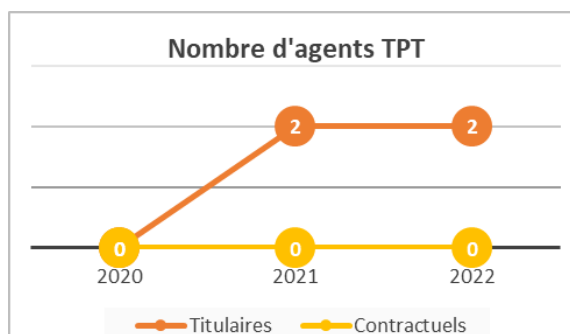
Statut	2020	2021	2022
Titulaires	0	2	2
Contractuels	0	0	0
Total	0	2	2

Nombre de jours d'absence TPT



Temps partiel thérapeutique

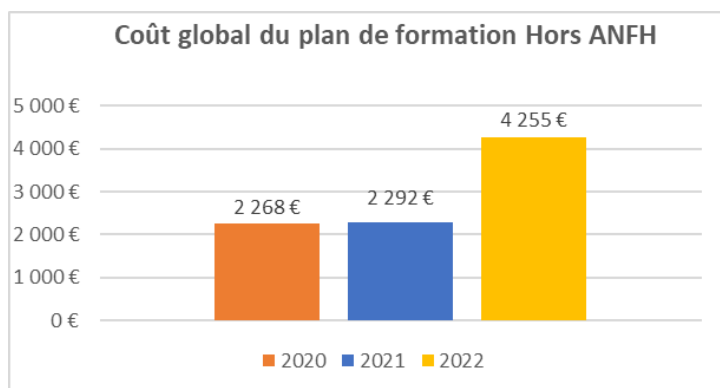
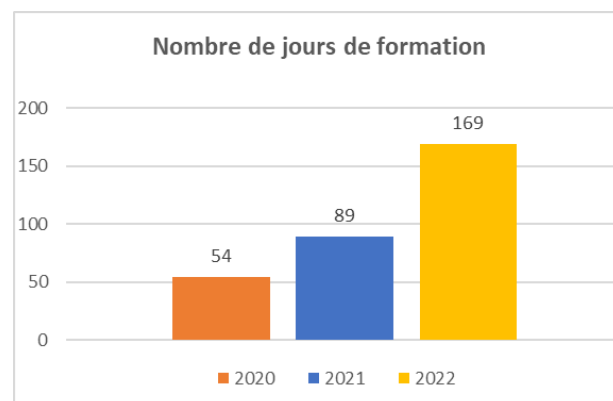
Nombre d'agents TPT



Statut	2020	2021	2022
Titulaires	0	488	131
Contractuels	0	0	0
Total	0	488	131

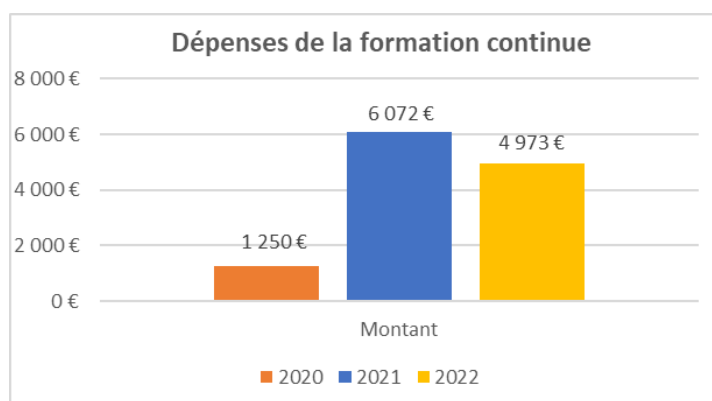
B. Les formations

Statut	2020	2021	2022
Nb d'agents	20	30	65
Nb de jours	54	89	169



-	2020	2021	2022
Montant	2 268 €	2 292 €	4 255 €

-	2020	2021	2022
Montant	1 250 €	6 072 €	4 973 €



Le Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les résidents et leurs familles à la vie de l'établissement.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur les questions concernant :

- le fonctionnement de l'établissement ou du service notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées
- sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge

Le CVS de l'EHPAD Fondation Brothier s'est réuni 3 fois en 2022

Le 24 mai 2022 :

Thématiques abordées :

- Points sur les projets et les investissements
- Bilan activité 2021
- Tarifs 2022
- Programme d'animations
- Point situation sanitaire
- Projets 2022

Le 18 octobre 2022 :

Thématiques abordées :

- Election des présidents et vice-présidents du CVS
- Point vaccination anti-grippale et Covid-19
- Présentation des appels à projet
- Tarifs 2022
- Présentation des animations 4^{ème} trimestre 2022
- Point commission menus et animations
- Démarche tri sélectif

Le 9 décembre 2022 :

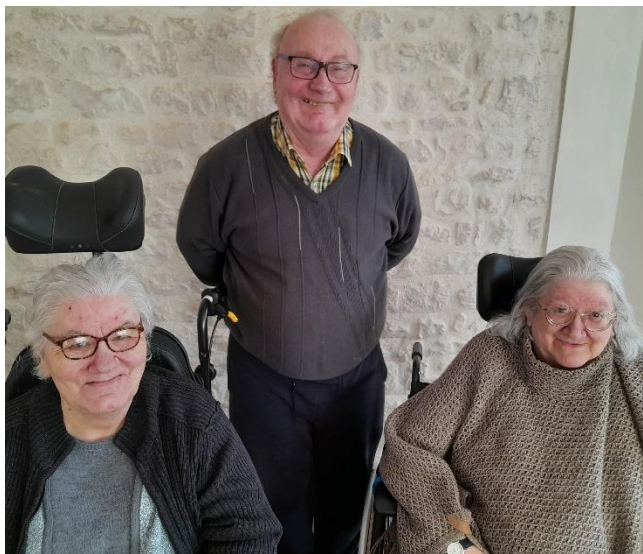
Thématiques abordées :

- Point sur le nouveau décret avril 2022 concernant le CVS
- Modalités de consultation des familles et des résidents
- Tarifs 2023
- Point vaccination anti-grippale et Covid-19
- Retour sur les commissions menus
- Point animations fin d'année
- Point démarche mise en place tri sélectif
- Démarche QVT

- **Juin 2022** : élections des représentants des résidents et des familles au CVS

Madame Marie-France RAFFOUX est élue présidente du CVS et maire du Village Fondation Brothier

Madame Sylviane BELLIN (fille de Madame HOULLE) est élue vice-présidents du CVS



Les représentants des résidents au CVS

De gauche à droite : Madame Marie-Jeanne MOREAU, Monsieur Claude TOSTAIN et Madame Marie-France RAFFOUX



Les représentants titulaires des familles au CVS

De gauche à droite : Madame Lysiane GAUVIN (fille de Madame ARNAULT) et Madame Sylviane BELLIN (fille de Madame HOULLE)

ABBREVIATIONS

AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAPS	Prévention des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé



EHPAD Fondation Brothier

TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40

accueil@fondationbrothier.fr

1, rue du stade 79 190 LIMALONGES